CHRONIQUE RÉGIONALE

L'achat des pommes de terre est rendu libre

La Préfecture régionale communique :

En application de l'arrêté du 25 août 1944, la vente de pommes de terre aux consommateurs est libre à partir du 1er septembre, dans le Nord et le Pas-de-Calais. Toutefois, l'imposition du cultivateur est maintenue.

Pour son approvisionnement le consommateur pourra, soit aller directement en culture, soit s'adresser à son détaillant habituel ou à un grossiste destinataire.

Des cartes distribuées dans quelques grands centres urbains donneront droit à une priorité commerciale à concurrence de 100 kg. pour le consommateur ordinaire et de 150 kg. pour les travailleurs lourds. C'est-à-dire que ces cartes devront être honorées par priorité, tant par les producteurs que par les négociants. Bien entendu, chaque consommateur reste libre d'acheter plus de 100 ou de 150 kg., mais si le producteur ou le négociant ne dispose pas à cet instant des quantités voulues pour satisfaire toutes les personnes qui se présenteraient chez lui, il ne délivrera momentanément au consommateur que 100 ou 150 kg. suivant le cas.

Cette disposition ne constitue en rien un régime plus rigoureux pour certains grands centres, mais, au contraire, un régime de faveur qui doit permettre aux consommateurs de ces centres d'être immédatement servis à concurrence d'au moins 100 kg. par carte. Lesdites cartes devront être utilisées avant le 31 décembre 1944. Passé cette date, les distributions réglementées permettant d'honorer les priorités ne seront plus assurées.

Les comités sociaux pourront se substituer à leurs membres pour acquérir les pommes de terre, soit en culture, soit chez un négociant.

Lorsque le consommateur s'approvisionnera en culture sans carte prioritaire, il remettra au producteur un reçu sur papier libre des quantités perçues.

En ce qui concerne les prix, il est bien entendu que la taxe constitue un maximum qui ne saurait être dépassé.

Avis aux confectionneurs grossistes en tissus et artisans

Le Bureau régional d'organisation de l'habillement communique :

Les confectionneurs grossistes en tissus et artisans relevant du Bureau régional d'organisation de l'habillement et du travail des étoffes, grand-place, 9 à Lille, désireux d'obtenir les points correspondants au solde créditeur de leur compte-points, sont priés de faire parvenir à cet organisme la situation actuelle de leur compte-points.

A cet effet, ils devront envoyer au B.R.O.H.T.E. le dernier avis de débit ou de crédit (suivant le cas) qui leur a été envoyé par le Centre de compte-points, rue Decrombèque, à Paris.

Ils voudront bien aussi fournir audit bureau les renseignements ci-après: 1° le détail des chèques-points émis depuis le dernier avis reçu du centre de comptes de points, c'est-à-dire, les chèques émis pour lesquels aucun avis de débit n'a encore été reçu du centre des comptes de points; 2° le détail des chèques-points reçus de la clientèle et pour lesquels aucun avis de crédit n'a encore été reçu (il est indifférent que les chèques aient été envoyés au centre des comptes-points ou qu'ils aient été conservés en portefeuille); 3° éventuellement le détail des points remis à la poste depuis la réception du dernier avis de crédit; 4° déclaration sous la responsabilité de la firme intéressée du solde créditeur actuel de son compte-points.

LES EXAMENS

Brevet supérieur

L'inspection académique communique :

Les épreuves auront lieu dans les centres suivants : Lille, lycée Faidherbe, bd. Carnot ; Roubaix, collège moderne de garçons.

L'examen commencera le mardi 5 septembre, à 7 h. 30 (appel à 7 h. 15) conformément aux indications ci-dessous : 3me partie, mardi 5, mercredi 6, jeudi 7 septembre ; 2me partie, jeudi 7, à 14 h. (mathématiques) et vendredi 8, à 9 h. 30, histoire et géographie ; 1re partie, vendredi 8, à 8 h.

Les candidats sont informés : 1°) qu'ils pourront se présenter au centre le plus facilement accessible de leur résidence (seuls les candidats qui se sont fait régulièrement inscrire pourront composer). Ils se muniront d'une carte d'identité ; 2°) qu'ils doivent apporter du papier pour le dessin (mercredi 6, à 14 h.) et la musique (jeudi 7, à 8 h.) ; 3°) qu'ils devront verser 10 fr. pour les feuilles de composition qui leur seront distribuées.

Ils apporteront en outre du buvard, papier brouillon sans écriture aucune, porte-plume, règle, encre noire et se muniront d'un manteau. Si par suite des alertes, les épreuves ne peuvent se dérouler suivant l'horaire prévu, elles se continueront le samedi 9 septembre.

Brevet d'enseignement primaire supérieur

SECTIONS SPÉCIALES

Les épreuves commenceront le mardi 5 septembre, à 8 h. (appel à 7 h. 30) à Lille, lycée Faidherbe, bd. Carnot.

Les candidats sont informés : 1°) que seuls ceux qui se sont fait régulièrement inscrire pourront composer ; ils se muniront d'une carte d'identité ; 2°) qu'ils doivent apporter du papier pour les dessin industriel et la comptabilité ; 3°) qu'ils devront verser 10 fr. pour les feuilles de compositions qui leur seront distribuées. Ils apporteront en outre du buvard, papier brouillon sans écriture aucune, porte-plume, règle, encre noire et se muniront d'un manteau.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Inscriptions pour les denrées d'épicerie

Les coupons des mois de septembre à décembre des feuilles semestrielles de coupons du 2e semestre 1944 ayant été utilisés pour la perception du pain au titre d'août, ce titre est annulé et remplacé par une nouvelle feuille de coupons destinés à couvrir la période susvisée.

Les dispositions prescrites dans le tableau de rationnement de juillet, en ce qui concerne la procédure de l'inscription pour les denrées d'épicerie pour le 2e semestre 1944 se trouvent reportées sur ce nouveau titre.

En conséquence: 1o les coupons n° 1 de septembre, octobre, novembre et décembre des feuilles semestrielles de coupons du 2e semestre 1944 de toutes les catégories: titres 642 à 644 (papier vert, impression violet sur fond rouge), sont sans valeur pour l'inscription pour les denrées d'épicerie; 2° les coupons n° 1 de septembre, octobre, novembre et décembre des feuilles semestrielles de coupons du 2e semestre 1944 de toutes les catégories: titres 777 à 784 (papier jaune, impression rouge sur fond vert), sont seuls valables pour l'inscription pour les denrées d'épicerie.

Cette mesure ne modifie en rien les dispositions prescrites pour la procédure de l'inscription pour la période restant à courir sur le 2e semestre 1944, attendu qu'il ne s'agit en l'occurrence que d'une substitution de titres par d'autres.

Les consommateurs demeurent donc inscrits chez les commerçants détaillants dépositaires de leurs inscriptions, tant au titre du recensement de juillet qu'en cas de changement de résidence.

Les présentes dispositions ne sauraient en aucun cas servir de prétexte à des mutations d'inscription ou de déplacement de clientèle.

Rations de sucre et de chicorée aux consommateurs nés ou inscrits en septembre

Les consommateurs porteurs de titres d'alimentation au mois d'août ont perçu au cours de ce mois: 1 kilo de sucre et 125 gr. de chicorée, représentant le rationnement en septembre dans ces deux denrées.

Or, les consommateurs nouveau-nés, les rapatriés ou ceux qui viennent d'autres régions habiter dans la région de Lille, qui seront inscrits à partir du 1er septembre, ne pourront être mis en possession des tickets d'août ayant servi à la distribution du sucre et de la chicorée de septembre.

Afin que ces consommateurs ne soient pas lésés, il leur sera délivré: 1° pour la chicorée, une carte FN amputée de tous les tickets autres que celui donnant droit à 125 gr de chicorée; 2° pour le sucre, deux cartes de pain E de septembre, amputées de tous les tickets autres que celui donnant droit à 450 gr. de sucre et cinq tickets de 20 gr. de sucre des cartes pour les isolés civils.

Les commerçants détaillants dépositaires des inscriptions de ces consommateurs sont tenus d'honorer les tickets ci-dessus qui leur sont présentés et dont les droits pourront être justifiés par la date de délivrance de la carte individuelle d'alimentation.

Rationnement des dragées

En raison des difficultés d'approvisionnement et de fabrication des dragées qui résultent des circonstances actuelles, les coupons afférents à cette denrée seront honorés à partir du 1er septembre 1944 par 1 kilo de dragées et 1 kilo de fondants, ainsi qu'il est indiqué dans la rubrique de la carte spéciale de future maman.

RATIONNEMENT DE SEPTEMBRE

JOURNAL DE ROUBAIX

CATÉGORIES	E	J1	J2	J3	A	V	T	C
PAIN (par jour)	125 gr.	200 gr.	300 gr.	375 gr.	300 gr.	300 gr.	350 gr.	350 gr.
VIANDE (par sem.)	Communes urbaines : 120 grammes ; rurales : 90 grammes							
CONFISERIE								
Commande	125 gr. P.G.	125 gr. N.G.	125 gr. L.G.	Néant	Néant	125 gr. X.G.	Néant	Néant
Perception	P.H.	N.H.	L.H.			X.H.		
CHOCOLAT								
Commande	Néant	125 gr. N.I.	250 gr. L.I.	250 gr. V.I.	Néant	125 gr. X.I.	Néant	Néant
Perception		N.J.	L.J.	V.J.		X.J.		
FARINES								
Commande	750 gr. P.C.	750 gr. N.C.	500 gr. L.C.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Perception	P.D.	N.D.	L.D.					
FLOCONS								
Commande	Néant	Néant	250 gr. L.E.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Perception			L.F.					
RIZ								
Commande	250 gr. P.A.	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Perception	P.B.							
SUCRE	Tickets SUCRE 1, 2, 3, 4 : 2 kg. en tout (pour octobre et novembre).							
SIROP DE SUCRE	Communes urbaines : tickets C.U. 14 : 200 gr.							
CONFITURE	» » » C.U. 15 : 250 gr.							
MÉLANGE SUCCÉDANÉS	Communes urbaines et rurales : tickets café 5 et 6 : 200 gr. en tout.							
CHICORÉE	» » » tickets A et D : 250 gr. en tout (octob. et novemb.).							
SEL	» » » ticket B : 200 gr. (raffiné).							
FROMAGE	Tickets A à E : 100 gr.							
BEURRE	Com. urbaines : tickets « mat. gras. » quantit. 1, 2, 5, 6, 9, 10, 11, 12 : 50 gr. en tout.							
	» » » » chiffres 1, 2, 3, 4 : 160 gr. en tout.							
	Com. rurales » » quantit. 1, 2, 5 à 12 : 150 gr. en tout.							

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Lait. — E, J 1 : 3/4 de litre ; J 2, malades et femmes allaitant : 1/4 ; PE et malades : 1/2. — Lait concentré sucré : 0 à 6 mois, 16 boîtes ; 6 à 9, 30 boîtes; non sucré: 0 à 6, 20 boîtes ; 6 à 9, 24 boîtes.

Farines. — Les tickets N D et L D doivent être honorés en farines simples.

RATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE. — Travailleurs lourds (T L). — Toutes communes, pain, 125 gr.; beurre: 1 à 8, 250 gr. ; 13 à 16, 50 gr. Communes urbaines : viande : 1.120 gr. du 4/9 au 1/10. — Rurales : viande : 1.240 gr.; confiture: (E D) (E E), 250 gr.; sirop de sucre : (E D) (E G), 200 gr.; beurre : (H C) (H F), 60 gr.

Carte P. — Pain : 50 gr.

Futures mamans (carte F E). — Pain 100 gr.; viande, 1.360 gr. du 4/9 au 1/10; sucre: 450 gr.; chocolat: 250 gr.; flocons: 750 gr.; fromage: 60 gr.; beurre: 200 gr.

Régimes aliment. spéciaux (RAS-A). — Pain : 150 gr.; viande, 1.600 gr. du 4/9 au 1/10; fromage, 160 gr.; beurre, 350 gr. — (RAS-B) : viande, 4.720 gr.; sucre, 400 gr.; fromage, 580 gr.; beurre, 1.350 gr.

Carte E. — Sucre, 450 gr.

Carte F G. — Viande: 90 gr. par sem.

Carte F N. — Légumes secs: 500 gr.; chicorée: 125 gr.; mélange succédanés: 200 gr.

CARTES SPÉCIALES. — Producteurs de céréales. — Pain: 16 kilos.

Frontaliers (M T). — Pain: 300 gr.; viande : 480 gr. du 4/9 au 1/10; matières grasses: 1 P B + 2 F B: 250 gr. de beurre; quantitatifs F B: 50 gr. de beurre.

CARTES R CU. — Les consommateurs des communes urbaines réfugiés dans des communes rurales se voient octroyer un rationnement égal à celui qu'ils percevaient antérieurement à leur repli, en ce qui concerne les rations spéciales des C U, soit : viande : tickets P, Q, R, S : 120 gr. en tout ; beurre : tickets R/CU 20 et R/CU 21 : 60 gr. en tout ; confiture : R/CU 1 et R/CU 2 : 250 gr. ; sirop de sucre : R/CU 3 et R/CU 4 : 200 gr.

Mariniers de passage, mariniers M.T., isolés civils et militaires, sinistrés, ouvriers préposés aux travaux de réparation et de déblaiement : Sans changement.

(*A suivre*).

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

PREMIÈRES IMPRESSIONS

Evidemment, il ne saurait être question de tirer des enseignements des divers entraînements partiels du Racing ; la forme est loin d'être parfaite et c'est normal. Après un entraînement plus sérieux, c'est le dimanche 10 septembre seulement qu'aura lieu la « première ». Elle opposera les « possibles » aux « probables ». Pas de formations définitives, on s'en doute puisque nous en sommes toujours à l'époque de la préparation, mais les joueurs profiteront de ce premier essai pour tenter d'assurer leur place dans l'équipe première.

Nous avons dit, il y a quelques mois déjà, qu'un comité technique auquel le Racing avait délégué tous ses pouvoirs — preuve d'une très grande confiance — serait chargé de l'équipe-fanion et de sa suivante. Le fait de retrouver à la présidence de ce comité M. César Truffaut de le voir entouré de MM. Raymond Dubly, Georges Verriets, Louis Cocheteux, François Encontre, dit suffisamment que le club doyen entend se ressaisir. N'est-ce pas toute l'histoire du Racing ces cinq ou six derniers lustres qu'évoquent ces noms ? N'est-ce pas l'un d'eux — avant le professionnalisme — qui, à l'aide de quelques-uns de ses amis, insuffla durant de nombreuses années aux footballeurs roubaisiens cet « esprit racing » qui leur valut de se surpasser souvent et de maintenir au premier plan le renom du club ? Ne sont-ce pas les autres qui, sur tous les terrains, firent briller les couleurs qu'ils portaient ?

Et, comme ce comité va disposer d'un effectif de près de cinquante joueurs, comme il possède toute la compétence pour en obtenir un rendement maximum, comme, d'autre part, il entend communiquer à ce petit groupement cet esprit de camaraderie qui fait accomplir des miracles et comme — et surtout — les éléments dont il disposera sont de valeur, de beaux succès doivent encore venir récompenser les uns et les autres de leurs efforts.

Naturellement, les effectifs, au Racing, comme ailleurs, seront sensiblement les mêmes que ces dernières saisons. Point ou peu de transferts, chacun le sait, et s'il est possible que certains footballeurs, désirant se fixer à Roubaix — pour quelques temps tout au moins — seraient désireux de signer chez les « doyens », on ne compte, pour le moment, que sur les anciens auxquels viendront s'ajouter quelques ex-juniors, ainsi que le champion de tennis Paddy Tiberghien et Mazure, un ailier gauche de valeur qui, jusqu'à présent n'avait jamais possédé de licence.

Cela nous donne quatre gardiens de but : Losfeld, Pattou, Isorez, Mirramond ; comme arrières : Buirette, Billaut, Debruyckère, Duhot, Bouzin, Carette ; en demis, la grande ligne François, Verriest, Carré sera reconstituée, mais pourra, en cas de besoin, être complétée par les frères Fihey, L. Balyu, J. Cocheteux, Zumera. Les avants ne manquent pas non plus car, en plus de Zumera et d'hommes déjà cités, pouvant occuper avec maîtrise un poste dans la ligne d'avants, il reste encore : Mazure, Bertiaux, Pureur, Duquenne, Miko, Minne Choquet, Dewinter, etc...

Voilà de quoi constituer un « onze » de classe et même deux de bonne valeur. Comment, dans ces conditions, serait-il possible de douter du lendemain ? Car on doit bien penser que le Racing n'a pas pour cela abandonner la formation des jeunes. Là encore faisons confiance à un autre dirigeant, M. Glineur, qui trouvera bien parmi ses actuels « poussins » de dignes remplaçants aux Verriest, Carré Vandevelde, Renard, Billaut, Fihey, etc...

Orchies au stade A.-Prouvost pour l'ouverture de la saison

Et voici la réouverture de la saison. Dimanche, l'Excelsior fera ses débuts officiels en recevant, sur son terrain du stade A.-Prouvost, à 15 h., l'équipe réputée d'Orchies. Renforcé par la rentrée de ses fédéraux il doit pouvoir aligner une excellente équipe, car d'autre part, les débuts de Potaillon, à l'entraînement semblent prometteurs.

Henri Hiltl aura donc en mains tous les éléments pour présenter une équipe 1945 digne des précédentes.

Quant à Orchies, il fit, l'an dernier, tant en championnat qu'en Coupe — où il éliminа l'Excelsior — une excellente saison. On ne sait rien du « onze » qu'il alignera dimanche. Toutefois, on peut être certain que son président, M. Robert Leroux, aura utilisé l'inter-saison pour renforcer son équipe. De toute manière, la saison permettra d'augurer des possibilités des deux équipes.

Le commissariat général aux sports a demandé qu'une partie des recettes de ces premières rencontres soit consacrée aux sportifs sinistrés. L'Excelsior réservera cette fraction au Stade nantais, sinistré par les bombardements et qui fait appel aux sportifs français. Prix des places : 30 fr. tribunes, 20 fr. premières assises, 15 fr. secondes et 10 fr. populaires.

HOCKEY

LES DÉBUTS DE LA SAISON

Pour maintenir l'émulation dans le hockey, le Comité de Flandre a décidé d'organiser un « concours du jeune hockeyeur » qui se déroulera à Lille les 24 et 25 septembre. Les clubs profiteront donc de l'ouverture de la saison le 1er septembre, pour exercer leurs jeunes joueurs aux épreuves figurant au programme du concours.

D'ores et déjà, les joueurs peuvent demander le règlement de ce concours à la présidence du C.F.H. (M. R. Courmont, 21, rue des Stations, à Lille.

AUJOURD'HUI, camouflage de 20 h. 36 à 7 h. 07

Imp. du *Journal de Roubaix*, 71 Gde-Rue
Dépôt légal : N° d'impression : 1
N° d'édition : 1. *Le gérant :* En. Pascal.

Concerts et spectacles

« Audjuss de l'Planque troée » à la radio

On sait le succès qu'a obtenu à la scène cette opérette roubaisienne due à Edouard Rombeau. Ce dernier a en outre assuré la mise en ondes de cette œuvre et samedi, à l'émission de Radio-Lille de 16 h. 30, Audjuss et Marie (Léon Delmulle et E. Ghislain) affronteront le micro. On pourra donc entendre intégralement, avec tous ses créateurs roubaisiens, « Audjuss de l'Planque troée » à la radio, samedi après-midi.

Casino Demain JEUDI, matinée à 16 h. Début de « FRÉDÉRICA »
Vendredi, Samedi Lundi, matinée à 15 h. Dimanche, à 14 h. 30 et 17 h.
Location ouverte jeudi matin à 10 heures

Rex Roubaix Jeudi, à 3 heures
LE GRAND COMBAT
Samedi Traqués dans la Jungle

Radio Ciné Dem jeudi, chang. progr. Une seule séance à 3 h. 15
FERNANDEL dans un film désopilant.
Deux heures de fou-rire avec « BARNABÉ »
Attention ! samedi une seule séance 3 h. 15

CONVOIS FUNÈBRES

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux convoi et service solennels de

Madame Cyrille BURSENS
née Marie CABY

pieusement décédée à Roubaix, le 29 août 1944, dans sa 68me année, lesquels auront lieu le vendredi 1er septembre, à 9 heures en l'église du Très-Saint-Rédempteur. Assemblée à la maison mortuaire, 47, rue Hoche à 8 h. 45. - De la part de : M. Cyrille Bursens, son époux; M. et Mme Jacques Demyttenaere-Bursens et leur fille, ses enfants et petite-fille; les familles Caby, Bursens et de toute la famille.
P.F. A. Vandrouffe, 64, r. St-Hubert, Ex.

TOURCOING. — Les funérailles de

Madame veuve Louis D'HONT
née Palmyre HOUREZ

pieusement décédée à Tourcoing, le 28 août 1944, dans sa 77e année, auront lieu le jeudi 31 août, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes. Assemblée église à 8 h. 45. - De la part de M. et Mme Henri Segard-D'Hont, ses enfants; M. et Mme Charles D'Hont, M. et Mme Albert D'Hont, ses petits-enfants, et toute la famille. Cet avis tient lieu de faire-part.
E. Marte, P.F. 113, r. Nationale. (T. 729).

REMERCIEMENTS MESSES ET OBITS

M. et Mme Gustave Fiévet-Duvinage et toute la famille remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame Ve Adolphe LEFEBVRE
née Aline FIÉVET

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 6.319d

Mme Albert Despretz-Nys, M. Emile Despretz et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

Monsieur Albert DESPRETZ

remercient les personnes qui ont assisté au Service solennel ou qui, empêchées, ont exprimé leurs condoléances. 85317d

WATTRELOS. — M. Achille Vromant, Mlle Jacqueline Vromant et toute la famille remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame Achille VROMANT
née Suzanne VIGIN

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 85336d

Mme Robert Laroche remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Monsieur Robert LAROCHE

et celles qui, empêchées, lui ont envoyé des témoignages de sympathie. 85323d

ROUBAIX. — M. Pierre Debue-Spileers, M. et Mme Buseyne-Debue, M. Claude Buseyne, très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Madame Pierre DEBUE
née Marie SPILEERS

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances — Jean-Pierre Delannoy, 86, r. J.-J.-Rousseau, né à la maternité municipale. — Andrée Leroy, 46, r. Remy-Cogghe, c. Desrousseaux, 42, née maternité municipale.

Publications de mariages. — Jules Louf, tailleur d'habits, 213, r. Ed.-Anseele, cour Desrumaux, 1, et Christiane Lanset, s. p., même adresse. — Ferdinand Mélard, fraiseur-tourneur, 105, r. Decrème, et Micheline Duplat, piqueuse, 36, rue de Tunis.

Décès. — Marie Caby, ép Bursens, 67 ans, 47, r. Hoche. — Adrien Devadder, 48 ans, 71, r. de Mouvaux, c. Beaurepaire, 5.

Entreprise Générale Pompes Funèbres. Organisation complète : H. DESMET, 120, rue du Moulin, Roubaix (T 144.03).

CROIX. — Naissance. — Patrick Serroen, 2 bis, r. Paul-Lafargue.

Décès. — Emile Watteau, 57 ans, 21, Pl. de la Liberté.

LYS. — Décès — Marie Carette, 52 ans, r. Vauban, 20.

TOURCOING. — Naissances. — Michel Devernay, r. des Roses, 6. — Thérèse Suffys, r. de Mésières, 13. — Jacqueline Dedécker, r. de Mouvaux, 124. — Bernadette Marlier, r. des Ursulines, 46. — Réjane Dubrulle, r. de Mouvaux, 124. — Marie-France Commine, r. Nationale, 136.

Publications de mariages. — Jean Goldhof, tisserand, à Wattrelos, et Geneviève Deperchin, soigneuse, r. des Trois-Pierres, 209. — Emilien Demeire, verniseur, r. du Brésil, 15, et Irène Heusens, emballeuse à Roubaix.

Décès. — Pierre Vantomme, 1 mois, r. Rouget-de-Lisle, 106. — Emile Delespierre 66 ans, r. Béranger, 5. — Florine Houzez, 76 ans, veuve Dhont, r. d'Havré, 2. — Louis Dumortier, 63 ans, r. Nationale, 132.

HALLUIN. — Naissances. — Michel Choteau, 114, r. Emile-Zola. — Francis Gadeyne, 11, r. de la Rouge-Porte.

Décès. — Julien Cau, 62 ans, chemin de Péruwelz, 30.